

Réf: Dossier N° 135877

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OCEANNE GROUPE »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Palmeraie, Lot 1073, Ilot 64

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17/08/2022 reçus par Me FOFANA MAHOUA, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OCEANNE GROUPE »

Objet :

- Achat et vente de vêtements ;
- Achat et vente de produits cosmétiques ;
- Achat de divers articles ;
- Fourniture de matériel et mobilier de bureau ;
- Construction et entretien de bâtiments ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location - gérance de tout fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le

développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, Lot 1073, Ilot 64

Dirigeant(s) : Mme N'GODJO GNAMBA ANGUI LATIFFA OCEANNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07686 du 25/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38706/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

